

Saint-Louis

La belle à découvrir!



Novembre 2023

CE MOIS-CI À L'INTÉRIEUR

- Séance ordinaire du conseil
- Avis public
- Appel d'offres
- Alertes municipales
- Nouveautés de la bibliothèque
- Commission des loisirs
- FADOQ / Brunch
- **DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL**
- Guignolée 2023
- Et plus !

MUNICIPALITÉ
DE
SAINT-LOUIS

 750, rue St-Joseph

L'ÉCHO



À LA MAIRIE



Yvon Daigle
Maire
450-788-2635



Jean Sioui
Conseiller #1
450-788-2080



Jean-Claude Drolet
Conseiller #2
450-788-2020



Patrice Forcier
Conseiller #3
450-788-2514



Robert Charron
Conseiller #4
514-588-1425



Jean-Pierre Arpin
Conseiller #5
450-788-2726



Jacques Mathieu
Conseiller #6
450-788-2413

Directrice générale

Mme Joscelyne Charbonneau, poste 2001
dg@saint-louis.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Mme Guylaine Lapierre, poste 2002
admin@saint-louis.ca

Inspecteur en bâtiment

M. Serge Vaillancourt poste 2003
M. Michel Bradner, poste 2003
permis@saint-louis.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration

Mme Lyne Labelle, poste 2005
Mme Stéphanie Charbonneau
loisirs@saint-louis.ca

Responsable de la Bibliothèque

Mme Isabelle Leclerc, poste 2008

Contremaître aux travaux publics

M. Richard Drapeau, poste 2004
voirie@saint-louis.ca

Journalier

M. Mathieu Ménard Sansoucy

Préposée aux Espaces verts, parcs et ménage

Mme Chantal Cloutier



Bureau municipal:
750, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
Téléphone: **450-788-2631**
www.saintlouis.ca
f Municipalité de Saint-Louis

Urgence:

Fin de semaine et jours fériés
Cellulaire: 450-779-9388

Heures de bureau:

Du lundi au jeudi de 8h30 à midi et de 13h00 à 16h00
Vendredi Fermé

Location du Centre récréatif
450-788-2631 poste 2002

Animaux - SPA Drummondville
1-855-472-5700

Fadoq

Jean Trempe, président
579-489-2696

Aline Méthot, responsable des
cartes de membre
450-788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard à Saint-Jude
450-792-3943

MRC des Maskoutains

Administration	450-774-3141
Évaluation	450-774-3141
Cours d'eau	450-774-3141
Transport adapté	450-774-8810
Transport collectif	pour information 450-774-3170



Pompiers - Police - Ambulance

911 / 310-4141

***4141**



SERVICES MUNICIPAUX

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

L'inspecteur en bâtiment, est disponible les MARDIS ET MERCREDIS, sur rendez-vous. Vous devez communiquer avec lui au 450-788-2631 poste 2003 avant de vous présenter.
Merci de votre collaboration

FEU EN PLEIN AIR

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de monsieur Jacques Mathieu
450-788-2413

RÉCUPÉRATION DE PILES AU BUREAU MUNICIPAL

Vous pouvez déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures.

Les piles acceptées sont:

AA, AAA, C, D et 9 volts.

VERSEMENT DES TAXES

1er versement: **20 mars 2023**

2e versement: **8 mai 2023**

3e versement: **27 juin 2023**

4e versement: **23 août 2023**

5e versement: **10 octobre 2023**

6e versement: **27 novembre 2023**



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 6 NOVEMBRE 2023

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, lundi 6 novembre 2023 à 20h00 à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers: Jean Sioui, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin, Jacques Mathieu, Jean-Claude Drolet. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale et greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

Administration générale

- Adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 2 octobre 2023;
- Dépôt de la liste des déboursés du mois et adoption des comptes à payer;
- Reddition de comptes - subvention Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) : Rénovation du Centre récréatif;
- Audit PRABAM : vérificateur comptable M. Daniel Tétreault, CPA auditeur;
- Reddition de comptes – subvention Programmes Nouveaux horizons pour les aînés : aménagement des Salles communautaires;
- Reddition de comptes - Aide financière au Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) : pour la construction du garage municipal :
- Refonte du calendrier de conservation des Archives - Instructions pour l'application Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA);
- 150e Anniversaire de la Municipalité : dépôt d'une demande de subvention à la MRC des Maskoutains dans le cadre du programme d'appel de projets de mise en valeur du Patrimoine;
- Autorisation de paiement – règlement numéro 544-22 Programme de revitalisation : matricule 4578 49 9550;
- Fermeture du Bureau municipal pour la période du Temps des fêtes;
- Repas du temps des Fêtes du personnel municipal – Autorisation;

Sécurité publique

- Avis de motion et dépôt du Règlement 548-23 abrogeant le règlement G-200 et adoptant le règlement G-300 applicable par la Sûreté du Québec;

Transport

- Autorisation de paiement - Construction Brault : travaux garage municipal – décompte progressif # 9;
- Remplacement de glissières de sécurité : rang Bourgchemin ouest;
- Installation d'une clôture de sécurité : autour de la thermopompe– système de chauffage au Centre récréatif;
- Achat d'un broyeur et déchiqueteur de bois;

Hygiène du milieu

- Achat conjoint de bacs roulants 2024;

Santé et bien-être

Remerciements à Mme Joanie Richard, pharmacienne, pour la tenue d'une journée de vaccination contre la grippe : le 12 octobre 2023;

Aménagement, Urbanisme et Développement

- Dépôt de la liste des permis émis au cours du mois
- Avis de motion et dépôt du Règlement numéro 549-23 sur les nuisances;

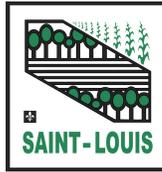
Loisirs et Culture

- Autorisation – Appel d'offres public sur SEAO – Grille de pondération – Conception, fourniture et installation d'une aire de jeux d'eau avec bâtiment de service;
- Service de déneigement, entretien et arrosage de la patinoire – saison 2023-2024;
- Autorisation de paiement à Restar construction Inc. : Plancher du Centre récréatif ;
- Autorisation de paiement à Ventilation RS;
- Autorisation de paiement à CTI chaises et tables internationales;
- Autorisation paiement à Électrifi-A Canada : Centre récréatif;
- Autorisation de paiement à Tessier Récréo-Parc : Réaménagement du Parc du Centre récréatif;
- Résolution ayant pour objet de présenter un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour l'installation de jeux d'eau;
- Autorisation de dépenses : Fête de Noël;
- Commission des Loisirs St-Louis : versement d'une subvention pour les activités à venir;
- Remerciements à madame Josée Luckenuik et monsieur Stéphane Salvas pour leur implication citoyenne lors de la Fête de l'Halloween;
- Autorisation de paiement à Construction L. Chamberland Inc.: Travaux de remplacement de portes et fenêtres au centre récréatif;
- Autorisation de paiement à Construction L. Chamberland Inc.: Travaux de réparation et de rénovation au centre récréatif.

Clôture de la séance

POUR PRENDRE CONNAISSANCE DES PROCÈS-VERBAUX, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS À L'ADRESSE SUIVANTE: www.saint-louis.ca

Prochaine séance ordinaire du conseil
le mardi, 12 décembre 2023 à 20h00



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Conception, Fourniture et Installation d'une aire de jeux d'eau avec système de récupération d'eau et bâtiment de service

La Municipalité de Saint-Louis requiert des soumissions et procèdera à l'ouverture publique de cette dernière le jeudi, 30 novembre 2023, à 14 h 00, dans le cadre de l'appel d'offres suivant :

No d'appel d'offres : SL-2023-11-01

Titre : Conception, Fourniture et Installation d'une aire de jeux d'eau avec système de récupération d'eau et bâtiment de service

Endroit de réception : Les bureaux administratifs de la Municipalité sis au 750, rue Saint-Joseph, Saint-Louis (Québec) J0G 1K0. Les heures d'ouverture de l'endroit de réception sont de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 du lundi au jeudi.

Pour toute information en lien avec cet appel d'offres, veuillez communiquer avec Mme Joscelyne Charbonneau aux coordonnées suivantes :

Mme Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Louis

Courriel : dg@saint-louis.ca

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences contenues aux documents contractuels. Ceux-ci ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse www.seao.ca ou en téléphonant au numéro sans frais 1 866 669 7326. L'obtention des documents est sujette à la tarification de cet organisme.

La Municipalité n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être indiquées dans les documents d'appel d'offres.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des soumissionnaires ayant un établissement dans la province de Québec ou dans un territoire visé à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) et à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

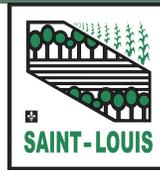
La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues. Elle se réserve également le droit de les accepter en tout ou en partie si le projet s'y prête et si la formule de soumission le prévoit.

Donné à Saint-Louis ce 8e jour de novembre 2023

Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière

La responsable d'appel d'offres



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE Numéro 2023-03

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le 12 décembre 2023 à 20 h, en la salle du Conseil au 750, rue Saint-Joseph à Saint-Louis, le Conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Demande de dérogation mineure numéro 2023-03

Immeuble visé : Cette demande de dérogation mineure est faite en regard d'un immeuble connu et désigné comme étant le lot portant le numéro 3 219 170 du cadastre du Québec situé sur le rang Bourgchemin ouest.

Nature et effets de la demande: L'objet de cette demande est le suivant :

D'autoriser le lotissement des lots suivants : 3 219 170, 3 218 616, 5 549 521 et 5 549 517.

La largeur du lot créé serait de 12,05 mètres alors que la largeur minimale autorisée est de 25 mètres.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 12 décembre 2023.

Donné à Saint-Louis, ce 8e jour du mois de novembre 2023.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

Adoption du budget 2024 et

Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée :

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis adoptera le budget pour l'exercice financier 2024 et le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mardi 12 décembre 2023 à 19 h 30 à la salle du Conseil située au 750, rue Saint-Joseph en la municipalité de Saint-Louis laquelle portera uniquement sur les sujets suivants :

- Adoption du budget 2024;
- Adoption du plan triennal d'immobilisations (PTI) 2024-2025-2026.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Saint-Louis, ce 8e jour de novembre 2023

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière



4^e ÉDITION
du
de
**Marché
de Noël**
dans une ambiance féerique des fêtes

25 novembre 2023, de 10 h à 16 h
11, rue de la Rivière-David (Église de Saint-David)

Évènement gratuit

- Prévoir de l'argent comptant et apportez vos sacs réutilisables pour vos achats

Plus de 45 exposants

L'endroit idéal pour vos emplettes des fêtes et l'achat de votre sapin naturel pour Noël

Plusieurs tirages d'ensembles cadeaux

Le Grand Choeur Sorel-Tracy de 11 h à 12 h
Autres prestations musicales

Présence du père Noël de 11 h à 13 h

Promenade en calèche de 11 h à 14 h
Camion incendie
(cadeaux remis aux enfants par les pompiers)

Restaurateur Buffet La Tradition BBQ

Food Trucks Queues de Castor
et La Cabane à Chichis

Zone extérieure chauffée



Municipalité de
Saint-David

Pour information, communiquez avec Vickie Larouche au 450 789-2288 ou au vlarouche@stdavid.qc.ca

Page Facebook de l'évènement : **Marché de Noël de Saint-David**



Mon maître est propre, ma Municipalité aussi : il est important de ramasser les excréments de son chien!

La Municipalité souhaite rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ramasser les excréments de leur animal, afin de maintenir un environnement propre et harmonieux pour tous.

Pour ce faire, le propriétaire d'un chien doit se prémunir des éléments essentiels pour ramasser les excréments que l'animal génère, et ce, tant sur le trottoir, dans les espaces publics que sur les terrains privés. Tout gardien doit nettoyer immédiatement les matières fécales produites par le chien sur toute propriété et en disposer d'une manière hygiénique.

Ainsi, pour une question de gros bon sens, de respect, de fierté, de propreté et d'hygiène, il importe de se prémunir des articles nécessaires, afin de recueillir les matières fécales de son animal, par respect pour les voisins, pour les enfants, pour les citoyens et les visiteurs.

Merci de votre collaboration!

PERMIS DE BRÛLAGE



La Municipalité de Saint-Louis rappelle que les permis de brûlage, pour feux à ciel ouvert en zone d'urbanisation, sont obligatoires et GRATUITS. Vous devez communiquer avec M. Jacques Mathieu au 450-788-2413 pour obtenir votre permis.

Notez que si vous effectuez un feu sans permis et que cela occasionne le déplacement des pompiers, un constat d'infraction pourrait vous être remis.

ABRI TEMPORAIRE



La municipalité de Saint-Louis tient à aviser ses citoyens que les abris d'auto temporaire sont autorisés du 15 octobre 2023 au 15 mai 2024.

ARTICLE 17 G-200 - DÉPÔT DE NEIGE, GLACE, SABLE, TERRE OU OBJET QUELCONQUE

Il est interdit à toute personne, à l'exception des officiers ou commettants municipaux, de jeter, déposer, lancer ou de permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace, du sable, de la terre, du gazon, des branches, des débris, des déchets, du fumier ou tout objet quelconque **sur un terrain privé ou sur la voie publique ou dans un endroit public, y compris les terrains appartenant à la municipalité**, sans avoir préalablement obtenu la permission du propriétaire de l'endroit.



ABATTAGE D'ARBRES

Ne pas oublier de demander un certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres ornementaux dans le périmètre d'urbanisation – Gratuit.

Extrait de l'article du règlement d'urbanisme de la Municipalité.

3.20.1. Obligation du certificat d'autorisation

Toute personne désirant procéder à l'abattage d'arbres ornementaux à l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation doit, au préalable, obtenir de l'inspecteur en bâtiment un certificat d'autorisation à cet effet.



Serge Vaillancourt

Inspecteur en bâtiment et en environnement

788-2631, poste 2003

permis@saint-louis.ca

Mardi et mercredi de 8 h à 15 h 30

ALERTES MUNICIPALES

Il est important de vous inscrire sur: www.saint-louis.ca

**Vous avez besoin de soutien
pour vous inscrire ?**

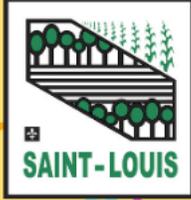
Communiquez avec nous au
450-788-2631, poste 2



PRIX DE PARTICIPATION

CONCOURS

vers le 150^e



CRÉEZ LE LOGO DES FESTIVITÉS DU 150^e ANNIVERSAIRE DE SAINT-LOUIS

- 1** **IMAGINEZ**
Le logo qui représentera les festivités
- 2** **SOYEZ CRÉATIFS**
- 3** **DESSINEZ**
Nul besoin d'avoir de grands talents de dessinateur.trice ou d'infographe pour participer, il suffit d'avoir de bonnes idées!
- 4** **PARTICIPEZ**
Résidents de Saint-Louis ou ayant déjà résidé - Les personnes de tout âge peuvent y participer



DÉTAILS DE PARTICIPATION: www.saint-louis.ca
450-788-2631
FIN DU CONCOURS: LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2023

DONNEZ LES COULEURS ET LE STYLE VISUEL DE LA FÊTE DU 150^e !

PRIX DE PARTICIPATION À GAGNER

PLUS DE DÉTAILS SUR LE SITE INTERNET : www.saint-louis.ca



COMMISSION DES LOISIRS DE SAINT-LOUIS

100, RUE MESSIER
450-788-2742



LOISIRS

A D M I N I S T R A T E U R S

Lucie Latour
450-888-5155
Présidente

Geneviève Ste-Marie
450-501-0062
Vice-Présidente

Simon Claing
450-888-5146
Administrateur

A D M I N I S T R A T E U R S

Frédéric Falardeau
450-502-0022
Administrateur

Marcel Lavallée
450-788-2301
Administrateur

Lyne Labelle
450-788-2365
Secrétaire-trésorière

**Place disponible
Joins toi à notre équipe
Bénévole-toi !**

Jacques Mathieu
450-788-2413
Conseiller municipal

Jean-Pierre Arpin
450-788-2726
Conseiller municipal

Prochaine assemblée LUNDI 27 NOVEMBRE 2023 à 19H30

FADOQ



**Bienvenue aux membres de la FADOQ
les mardis après-midi
de midi à 17 heures pour les activités
(cartes, bingo et pétanque)**



Brunch Age d'Or

**Le brunch du Club de l'Age d'Or aura lieu
dimanche 12 novembre 2023**



**Le coût du repas est de \$12.00 pour les 13 ans et plus , 7ans à 12 ans \$6.00 et 6 ans et moins gratuit .
De 10h à midi, au Centre récréatif de Saint-Louis.**



**Bienvenue à tous,
Club Fadoq de Saint-Louis**



La guignolée

2023

CUEILLETTE DE DONS EN ARGENT SEULEMENT

Samedi 9 décembre 2023

de 10:00 à 12:00

Bureau municipal

Coin Principale, St-Michel et St-Joseph

POUR UNE DEMANDE DE PANIER ALIMENTAIRE

Vous devez téléphoner au

Presbytère de Saint-Jude

450-792-3943 ou 450-788-2022

Avant le 1er décembre 2023

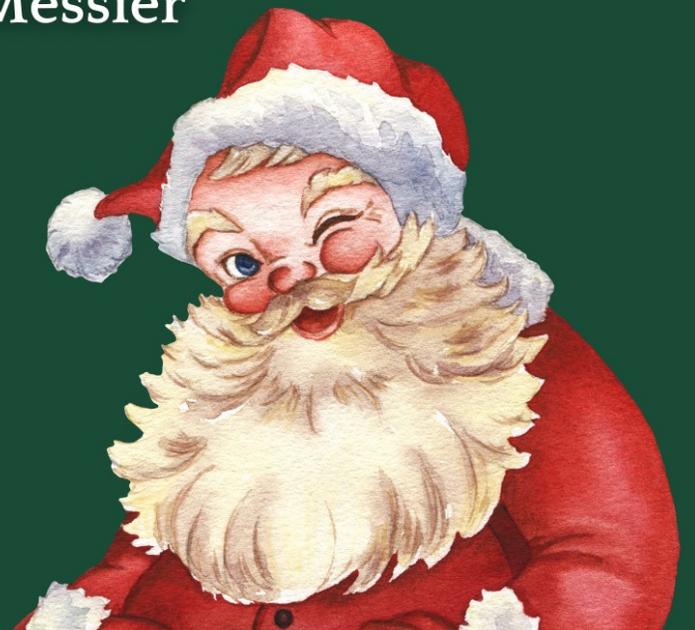
preuve de résidence obligatoire



DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL 2023

**Dimanche 17 décembre 2023
à 13h00**

**Centre récréatif de Saint-Louis
100, rue Messier**





BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
750, rue St-Joseph
450-788-2631 poste 2008

Bibliothèque municipale de Saint-Louis
Heures d'ouverture
les dimanches de 10h à 11h30

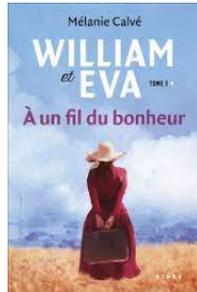
Nous sommes à la recherche de bénévoles

Bénévole-toi !

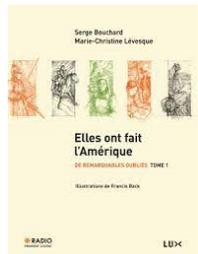


Fais toi à nous ...

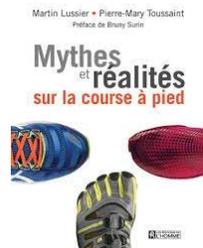
ROMAN



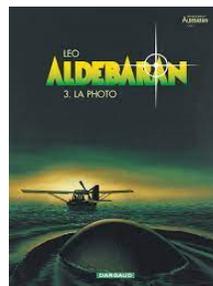
BIOGRAPHIE



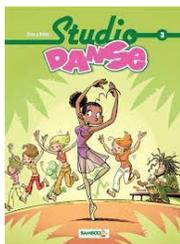
DOCUMENTAIRE ADULTE



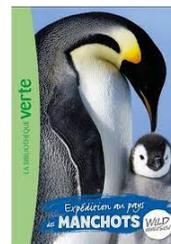
BD ADULTE



BD JEUNESSE



ROMAN JEUNESSE



DOCUMENTAIRE JEUNESSE



MAGAZINE

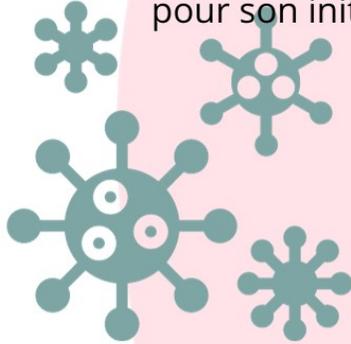


ALBUM JEUNESSE



MERCI

À madame Joanie Richard, pharmacienne-propriétaire
de la pharmacie Accès Pharma - Walmart de Saint-Hyacinthe,
pour son initiative et implication citoyenne



Ainsi qu'à toute son équipe

Pour la journée de vaccination
qui s'est déroulée le
12 octobre 2023
à Saint-Louis



Merci

*à madame Josée Luckenuik
et à monsieur Stéphane Salvas*

Pour leur implication citoyenne lors de la

Fête de l'Halloween

par l'installation de labyrinthe et
des décorations au
Centre Récréatif



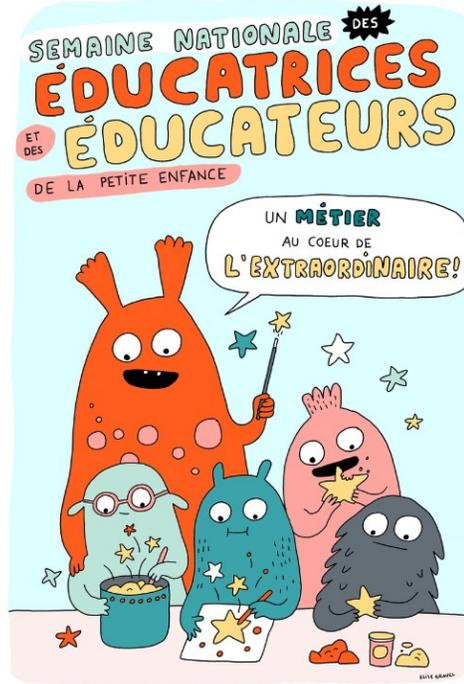
3 fois
Merci!

Mélissa Adam

Milissa Beaumier

Barbara Chabot

Saint-Louis



WWW.CPEBCNATURE.COM



Le 20 novembre 2023, on s'élève ensemble... pour le respect des petits!

- PARCE QUE LES ENFANTS SONT PLUS VULNÉRABLES QUE LES ADULTES ;
 - PARCE QUE STIMULER VOTRE ENFANT EST ESSENTIEL À SON DÉVELOPPEMENT.
- EN CETTE JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE, JE M'ENGAGE EN TANT QUE PARENT À VIVRE UN MOMENT DE BONHEUR AVEC MON ENFANT EN :

- RIGOLANT AVEC LUI
- CHANTANT
- ÉTANT ACTIF ENSEMBLE
- PARTAGEANT UN MOMENT DE QUALITÉ
- S'ÉMERVEILLANT DURANT NOTRE QUOTIDIEN
- JOUANT ENSEMBLE SIMPLEMENT

Le 20 novembre, je m'engage auprès de mon enfant à :

CALENDRIER

NOVEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5 Bibliothèque de 10h à 11h30	6 Conseil Municipal	7	8	9	10	11
12 Bibliothèque de 10h à 11h30 BRUNCH		14	15	16	17	18
19 Bibliothèque de 10h à 11h30	20	21	22	23	24	25
26 Bibliothèque de 10h à 11h30	27 VERSEMENT DE TAXES SÉANCE DE LA COMMISSION DES LOISIRS	28	29	30		

DÉCEMBRE 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3 Bibliothèque de 10h à 11h30	4	5	6	7	8	9
10 Bibliothèque de 10h à 11h30 BRUNCH	11	12 Conseil Municipal	13	14	15	16
17 Bibliothèque de 10h à 11h30 Dépoussié	18 SÉANCE DE LA COMMISSION DES LOISIRS	19	20	21	22	23
24	25 BUREAU FERMÉ JOYEUX NOËL	26 BUREAU FERMÉ	27 BUREAU FERMÉ	28 BUREAU FERMÉ	29 BUREAU FERMÉ	30
31						



Régie d'Aqueduc Richelieu Centre
752, rue St-Joseph
Saint-Louis (Québec) J0G 1K0
450-792-2001

AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables. En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doit toujours être accessibles afin de permettre à la Régie d'effectuer les réparations en tout temps, lorsque nécessaire.

Le propriétaire d'un compteur d'eau doit, à ses frais, protéger le compteur et sa tuyauterie contre le gel et s'assurer, lorsque le compteur est situé dans une chambre de compteur, que celle-ci est, en tout temps, drainée, facile d'accès et en bon état. Il est interdit de modifier, de briser ou d'enlever un sceau apposé sur un compteur d'eau ou un équipement connexe à celui-ci.

Merci!

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE LOUIS-AIMÉ-MASSUE



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI!

NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.





COMMUNIQUÉ

**POUR DIFFUSION
IMMÉDIATE**

Décembre se pointe déjà à l'horizon et les écocentres fermeront bientôt leurs portes !

Saint-Hyacinthe, le 23 octobre 2023 – La Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains tient à rappeler à la population de ses municipalités membres qu'à moins que les conditions météorologiques ne forcent une fermeture prématurée, les écocentres de Saint-Hyacinthe et d'Acton Vale fermeront leurs portes **dimanche le 26 novembre**, pour la période hivernale.

Les citoyennes et citoyens qui souhaitent disposer de certains résidus d'origine résidentielle, tels les résidus de bois, de construction ou de démolition, de peintures, d'huiles, de briques ou de béton, de métaux, ou de leurs pneus déjantés et propres (d'un diamètre inférieur à 45 pouces), sont invités à en faire avant cette date. Ceux et celles qui souhaiteraient se départir de tels résidus pendant la période de fermeture des écocentres devront alors défrayer les services d'un entrepreneur privé.

Les écocentres de la Régie sont accessibles sans frais, sur présentation d'une preuve de résidence, et sont réservés à l'usage des citoyens des 25 municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains. Pour des raisons de sécurité liées à la configuration des sites, les remorques d'une dimension supérieure à 4 x 8 pieds ne sont pas admises sur le site de Saint-Hyacinthe et celles dont la dimension est supérieure à 5 X10 pieds ne le sont pas à celui d'Acton Vale. Afin de limiter les délais d'attente, une seule visite par jour, par citoyen, est permise. Il est recommandé aux utilisateurs des écocentres de trier leurs résidus par types de matières avant de se présenter sur les lieux et d'être assistés par un parent ou un ami afin de décharger le véhicule plus rapidement puisque le personnel de la Régie n'est pas autorisé à procéder au déchargement des véhicules.

Les écocentres de la Régie sont situés au 1880, rue Brouillette, à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte, à Acton Vale. Ils sont ouverts tous les samedis et dimanches, de 8 h 30 à 16 h 30, celui de Saint-Hyacinthe étant également ouvert tous les vendredis, aux mêmes heures.

Pour plus d'informations, vous pouvez téléphoner à la Régie, au 450-774-2350, ou consulter le site internet de la Régie, au www.riam.quebec.

Toute l'équipe de la Régie vous souhaite un bel hiver et espère vous retrouver au printemps.



Nous vous invitons à suivre la page Facebook du SARCA afin d'être à l'affût des activités et des nouveautés.

Dans les dernières semaines, nous avons publié une vidéo explicative des tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5^e secondaire (TENS) et du test de développement général (TDG). Vous y trouverez de l'information détaillée sur les 2 tests ainsi que sur la démarche d'inscription.

En suivant notre page Facebook, vous y découvrirez également le portrait d'adultes ayant vécus des succès dans la poursuite de leur projet scolaire ou professionnel. Ces histoires positives sont inspirantes et nous sommes fiers de vous les présenter.

Le SARCA poursuit la promotion de ses services en tenant des kiosques à différents endroits dans la MRC des Maskoutains, notamment dans les Matinées gourmandes, n'hésitez pas à venir à notre rencontre, il nous fera plaisir de discuter avec vous!

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@csssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau SARCA



LA POPOTTE ROULANTE

La popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 8.25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. On vous remet à l'avance un calendrier des menus.

Si vous êtes âgé de 65 ans et plus, ou si vous êtes une personne en perte d'autonomie, ou encore si vous êtes le proche-aidant d'une personne en perte d'autonomie, la Popote roulante, c'est pour vous !

N'hésitez pas à nous contacter : 450-773-4966 poste 35.

Pour informations : Robert Perreault 450-792-2270.

*Popote
roulante*



Annie Pelletier
Chantal Lamoureux
propriétaires

1384, Michaudville
St-Jude (Québec) J0H 1P0

(450) 792-3736

PNEUS & ALIGNEMENT
FREINS & SUSPENSION

PRENEZ UN RENDEZ-VOUS
ET VENEZ NOUS VOIR !

450.792.2131

info@garagelapierre.ca



**On ne fait pas que vous engager.
On s'engage à ce que
vous vous épanouissiez.**

Nuance.

Décrocher un emploi à la Caisse, c'est bénéficier de nombreux avantages :

- Une gamme complète d'avantages sociaux;
- Des conditions de travail améliorant la qualité de vie;
- Un accompagnement et une formation offrant de multiples possibilités de carrière;
- Un régime de retraite à prestations déterminées avec une importante contribution de l'employeur;
- Et bien plus encore.

Pour vivre l'expérience, joignez-vous
à la grande équipe Desjardins.

desjardins.com/carrieres

450 746-7000
elisabeth.belanger-traversy@desjardins.com

 **Desjardins**
Caisse Pierre-De Saurel



ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

JEAN-BERNARD ÉMOND
Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



TOCARA
Bijoux à découvrir
 D'origine Italienne / Espagnole
 En argent sterling rhodié 9.25 et or 10 K



Acier inoxydable hypoallergénique de qualité chirurgicale
Hommes - Femmes - Enfants

Au plaisir de vous rencontrer !

Denise Cloutier, conseillère
 450-788-2051 ou 450-880-0659
 Gros inventaire en stock

Les couvre-planchers
ALAIN MORIN inc.



Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0
Tél.: 450.792.2007
 Fax: 450.792.2443



Entreprise
S. Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
 info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

CLUB FADOQ M 055 INC.
MOUVEMENT DES AINÉS
SAINT-LOUIS

Président(e) *Jean Gauthier*

renovations.dhebert@gmail.com
 Bur.: 450 788-2334 Cell.: 450 278-2926

71 rue Messier
 St-Louis, Qc
 J0G 1K0

Agrandissement
 Salle de bain
 Cuisine
 Revêtement extérieur
 Finition
 Portes et fenêtres
 Plancher
 Galerie
 ... et bien plus!



RÉNOVATIONS
DANIEL HÉBERT.
 RBQ 5767-9045-01

Dépanneur S.G. Bardier
 Stéphane Bardier - Guyline Laprade, Props

Station Service Pétro-T - Produits d'épicerie
 Produits surgelés - Agence SAQ
 Bières - Loto-Québec
 Service d'échange de propane
 Dépositaire du Super Radio Bingo CFNJ 99,1

948, rue Royale Massueville, Qc J0G 1K0
Tél.: 450-788-2000



Villiard
 SERRES & JARDINS

400, rang St-Yves
 Saint-Aimé, Qc. J0G 1K0
 450-788-2361
villiardserresetjardins.com
plvilliard@gmail.com



PLOMBERIE
YAMASKA inc.

Entrepreneur spécialisé
 en plomberie
 Résidentiel et commercial

☎ **450-522-9761**
 ✉ info@plomberieyamaska.com

RBQ : 5825-0630-01





Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur



Médicaments d'ordonnance et en
vente libre livrés directement à
votre porte.

Joanie Richard

Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès>pharma
chez Walmart

Affûtage MC Morin inc.

Michaël Morin
542, Rue Principale
Saint-Louis, QC, J0G 1K0

Tél. : 450-788-3222
Fax : 450-788-3112
amc.morin@hotmail.com
www.affutagemcmorin.ca



- Défrichage
- Fossé
- Cours d'eau au laser
- Transport, pierre, sable
- Mini pelle avec marteau hydraulique
- Démolition de tout genre
- Déneigement
- Pelle 20 tonnes avec gros marteau
- Et beaucoup plus...

1365, rang Prescott, St-Louis (Qc) J0G 1K0 | **450.730.7993**

Garage G.F. Joyal Enr.



Gaétan Joyal

657, rue Principale
St-Louis (Québec) J0G 1K0

Tél. : 450 788.2756
garagegfjoyal@hotmail.com

- Pneus
- Freins
- Direction
- Silencieux
- Suspension
- Alignement



**ÉTAIT
UN JARDIN**

Ferme florale

Isabelle Leclerc
Floricultrice
450-517-2003
Saint-Louis